



Innu-aimun
Langue Tshishkutamatun
Innu-aitun Éducation
Culture

COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE

NOUVEAU LEXIQUE JURIDIQUE INNU | KAUAUESHTAKANIT-AIMUN-MASHINAIKAN

Uashat, 24 mai 2022 – L'Institut Tshakapesh est fier de présenter, profitant de la tenue du Colloque Tshakapesh 2022, d'un tout nouveau lexique juridique innu qui propose 663 termes et qui a pour but d'aider les interprètes et les traducteurs(trices) innu(e)s dans leur travail et de faciliter l'accès à la population innue au système de justice québécois. Des copies en format papier de *Kauaueshtakanit-Aimun-mashinaikan* seront distribuées auprès de différents organismes, services et cabinets juridiques; une version électronique sera accessible dans le site Web de l'Institut (tshakapesh.ca / Langue).

Ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière du ministère de la Justice du Québec (MJQ). C'est en novembre 2017, que le MJQ fait appel à l'Institut Tshakapesh afin d'entreprendre la révision de plus de 300 termes juridiques traduits en langue innue et d'en traduire plus de 300 nouveaux afin de produire une nouvelle édition du lexique juridique innu publié pour la première fois en mars 2008. À la suite de sessions de travail réalisées entre 2018 et 2019, le ministère a mandaté l'Institut Tshakapesh pour la publication de ce lexique révisé et augmenté. Les travaux ont été réalisés par un groupe de spécialistes, dont 6 traducteurs(trices) et interprètes innu(e)s de même que deux experts en terminologie juridique.

Une attention toute particulière a été portée à la traduction des termes dans le but de favoriser son accès aux locuteurs des trois dialectes de l'innu-aimun au Québec, soit : Dialecte de l'est : Ekuanitshit, Nutashkuan, Unaman-shipit et Pakut-shipit; Dialecte du centre : Uashat mak Mani-utenam et Matimekush-Lac John; Dialecte de l'Ouest : Pessamit, Essipit et Mashteuiatsh. Ceci s'est traduit principalement par la participation de représentant(e)s de chaque aire dialectale, ainsi que par l'usage de synonymes. Enfin, ce lexique fait l'usage de l'orthographe standardisée qui est le résultat d'un consensus auquel en sont arrivés un groupe de locuteurs(trices) et enseignant(e)s innu(e)s, de spécialistes de la langue et de linguistes après plusieurs années de travail, le tout chapeauté par l'Institut Tshakapesh.

« L'Institut Tshakapesh est un partenaire incontournable pour le rayonnement de l'innu-aimun et de l'innu-aitun. Des orientations et des objectifs spécifiques sont énoncés dans le plan stratégique organisationnel (2021-2024) visant à poursuivre et à renforcer notre engagement à la préservation, à la valorisation et à la transmission de la langue et, dans le cas du lexique juridique innu, à soutenir les membres des communautés dans leurs démarches ou expériences dans différents volets ou événements de la vie » – déclare la directrice générale, M^{me} Marjolaine Tshernish.

- 30 -

Renseignements – Demandes d'entrevue

Dan-Georges Mckenzie | Coordonnateur des communications

418 968-4424 ou sans frais 1 800 391-4424

dan-georges.mckenzie@tshakapesh.ca